

NOTICE DU PROPRIETAIRE

VOLET DE SECURITE CAMAROL

CONFORME A LA NORME
NF P90 – 308

L'entretien de la couverture est à
la charge et de la responsabilité
de l'utilisateur



Table des matières

1.	PRECAUTION A RESPECTER.....	2
2.	LA NORME NF P90-308	2
3.	SÉCURITÉ.....	2
4.	UTILISATION.....	3
5.	ENTRETIEN.....	3
6.	HIVERNAGE.....	3
7.	CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'EM – VOLET HORS-SOL	4
8.	CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'IM - ARASE.....	5
9.	CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'IM – IMMERGE.....	6
10.	GARANTIES	7
11.	BON D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE	8

1. PRECAUTION A RESPECTER

- Les couvertures n'ont pas pour but de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- Il est impératif de toujours garder en vue la piscine lors de l'ouverture/fermeture de la couverture automatique.
- Il est strictement interdit de monter sur le tablier de la couverture automatique.

- En cas de dysfonctionnement de la couverture automatique empêchant la fermeture de celle-ci, donc la sécurisation de la piscine, il est impératif de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher l'accès de la piscine aux jeunes enfants et ce jusqu'à la réparation de la couverture.

**2. LA NORME NF P90-308**

La loi du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines a pour objectif de prévenir les risques de noyade des jeunes enfants. Cette loi impose l'installation d'un dispositif normalisé :

- Depuis le 1er janvier 2004, les piscines privées nouvellement construites, à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité.
- Depuis le 1er mai 2004, les piscines existantes des habitations données en location saisonnière sont également soumises à cette obligation.
- Depuis le 1er janvier 2006, toutes les autres piscines existantes doivent être équipées d'un dispositif de sécurité.
- Sont concernées les piscines privatives à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi-enterré. La norme concerne les fabricants et implique directement les installateurs et les utilisateurs.
- Nos couvertures de sécurité sont conformes à la norme NF P 90-308 sauf cas particuliers, formes spécifiques de piscines notamment les piscines à débordement. Elles sont attestées par le Laboratoire National d'Essais, conformes aux exigences de sécurité de la norme.
- Nos couvertures perdent leur conformité à la norme de sécurité NF P 90-308 si elles ne sont pas posées et utilisées en respect de nos notices d'installation, d'utilisation, d'entretien, de maintenance et de garantie fournies à la livraison de la couverture automatique.

- Le poseur professionnel piscinier doit donc obligatoirement remettre la notice précitée à l'utilisateur final, après avoir apporté toutes les explications nécessaires, afin que l'utilisateur puisse la conserver pour toute consultation ultérieure.
- Il est strictement interdit de monter sur le tablier de la couverture automatique.
- En cas de dysfonctionnement de la couverture automatique empêchant la fermeture de celle-ci, donc la sécurisation de la piscine, il est impératif de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher l'accès de la piscine aux jeunes enfants et ce jusqu'à la réparation de la couverture.
- La clé de commande sera obligatoirement retirée du boîtier à clé en dehors des opérations d'ouverture et de fermeture de la couverture.
- Il est impératif de toujours garder en vue la piscine lors de l'ouverture/fermeture de la couverture automatique.
- Chaque couverture est livrée avec un système de verrouillage manuel de sécurité par boucle anti-soulèvement ; il est impératif de verrouiller l'ensemble des boucles anti-soulèvement une fois le tablier fermé afin de sécuriser la piscine.
- Toutes les interventions doivent être réalisées par un professionnel qui prendra contact si nécessaire avec CAMAROL.
- Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes à la norme NF P 90-308.

3. SÉCURITÉ

- L'utilisateur effectuant la manœuvre doit s'assurer de l'absence de baigneur et toujours garder la vue sur le bassin pendant l'ouverture et la fermeture de la couverture.
- Il est impératif d'ouvrir ou de fermer la couverture intégralement sans jamais la laisser en position

- intermédiaire. Seul un adulte responsable doit effectuer les manœuvres d'ouverture et de fermeture de la couverture.
- Verrouiller impérativement les brides de sécurité lorsque la couverture est fermée.



- Verrouiller impérativement le dispositif de commande (retirer la clé ou verrouiller la télécommande) en dehors des manœuvres d'ouverture/fermeture de la couverture.
- Interdire à toute personne de :

- Bloquer la couverture lors des manœuvres d'ouverture/fermeture.
- Retenir ou tirer la couverture.
- S'allonger, marcher ou sauter sur la couverture.

4. UTILISATION

- Toujours vérifier que le niveau de l'eau du bassin reste constant et ajusté par rapport aux skimmers afin d'éviter tout blocage, frottement ou déformation irréversible des lames.
- Déverrouiller les brides de sécurité avant d'ouvrir la couverture sous risque d'endommager la couverture ou la mécanique.
- Vérifier l'absence d'objets flottants dans le bassin avant toute manœuvre de la couverture.
- Couper la filtration du bassin pour procéder aux manœuvres d'ouverture/fermeture.
- Limiter les manœuvres de la couverture lorsque la température est inférieure à 5°C et ne pas manipuler la couverture en dessous de 0°C ou lorsqu'elle est prise dans la glace.

- Dans le cas de l'installation de la couverture sur une piscine intérieure ou sous abri, veillez à maintenir une température ambiante maximum de l'air inférieure à 40°C. Assurer la ventilation de l'air ambiant de façon à éviter toute déformation et dégradation de la couverture et des composants mécaniques.
- Ne pas couvrir les lames installées sur le bassin par une bâche hermétique au risque de créer un échauffement important pouvant entraîner une déformation irréversible des lames.
- Ne pas laisser de bouées ou matelas pneumatiques sur la couverture au risque de créer une déformation irréversible des lames.
- **En cas de risque de grêle enrrouler la couverture.**



5. ENTRETIEN

- **Vérifier régulièrement le bon accrochage des lames entre elles et la présence des bouchons.**
- Contrôler l'état des brides et des sangles de sécurité à chaque utilisation.
- Contrôler les sangles de fixation à l'axe de l'enrouleur : elles doivent être correctement bridées et équitablement réparties. Tous les 2 mois prévoir un nettoyage de la couverture.
- Nettoyer la couverture à l'aide d'un jet d'eau en utilisant si besoin un produit détartrant et/ou dégraissant non moussant.
- **Ne jamais utiliser d'éponge abrasive, ou tout autre produit abrasif, pour le nettoyage des lames.**

- **Ne jamais utiliser de produit solvant agressif pour le PVC ou le polycarbonate.**
- Caillebotis bois : attention à l'utilisation de nettoyeurs haute pression qui peuvent conduire à l'arrachement des fibres du bois.
- Détartrer périodiquement les articulations entre les lames.
- Eviter l'accumulation ou la décomposition de feuilles ou autres débris végétaux sur la couverture.
- Surveiller le bon équilibre de l'eau :
 - Chlore libre : 0.5 à 3 ppm
 - PH : 7 à 7.5
 - TH (dureté) : 180 à 250 ppm
 - TAC (alcalinité) : 80 à 120 ppm



6. HIVERNAGE

- **Effectuer un nettoyage complet de la piscine avant hivernage. Nettoyer la couverture avec un jet d'eau.**
- Vérifier le niveau d'eau de la piscine.
- Fermer la couverture et verrouiller les brides de sécurité.
- Traiter l'eau avec les produits d'hivernage adaptés, ne jamais utiliser de produits contenant du cuivre. Conserver un niveau d'eau suffisant afin de pouvoir verrouiller les brides de sécurité.

- Obturer les canalisations côté skimmers, prise balai et refoulements.
- **Purger les canalisations dans le local technique.**
- Protéger vos skimmers ainsi que les tuyauteries exposées au gel.
- Mettre les bouées d'hivernage sur la largeur de la couverture.
- Mettre hors tension le coffret électrique de la couverture automatique afin d'éviter toute manœuvre de la couverture prise dans la glace ou sur la neige.



7. CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'EM – VOLET HORS-SOL




CERTIFICAT DE CONFORMITE /CERTIFICATE OF CONFORMITY

SGS SERCOVAM certifie que les échantillons et la documentation fournis par la société CAMAROL sous la référence « CAMAROL TOT'EM » et identifiés par la société SGS SERCOVAM sous le numéro RES 23176201C ont subi les tests et/ou analyses décrits ci-après.

SGS SERCOVAM Tests Laboratory certifies that the samples provided by the company CAMAROL, referenced under SGS SERCOVAM number RES 23176201C and customer reference «CAMAROL TOT'EM», were tested and/or analysed following the descriptions below.

Type de couverture de sécurité / Type of safety cover: Volet roulant
Marque et modèle / Mark and model: CAMAROL TOT'EM + option escalier
Largeur du bassin / Width of the basin: 2 x longueur 3,5 m
Fabricant / Manufacturer: CAMAROL
Demandeur / Applicant: CAMAROL - 33750 BEYCHAC



Type de l'essai / Test type	Méthode d'essai/Norme / Test method/Norm
1. Essais et/ou analyses en laboratoire 2. Essais sur site en configuration réelle	NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013) :
Conclusion / Conclusion Au vu du rapport d'essais révisé SGS SERCOVAM en date du 19/03/2023 Réf. RES 23176201C, le volet roulant et sa documentation sont conformes aux exigences de sécurité de la Norme NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013). <i>On the basis of the results contained in the report reference 146928A Rev1, the roller shutter tested is declared in conformity with the requirements of the standard NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (2013-12)</i>	Judith BOYER Chef d'Unité CTA / CTA Unit Manager 

- L'attestation a été établie au regard du(es) rapport(s) d'essais référencés ci-dessus. Ces rapports ont été élaborés entre autre sur la base d'informations, de documents/rapports d'essais de laboratoires de contrôle tiers, certificats et/ou d'échantillons, garanties fournis par le Client ou pour son compte, et pour le seul intérêt de celui-ci qui décide seul de l'usage qu'il entend faire des Rapports. Ni SGS SERCOVAM ni aucun de ses dirigeants, employés, agents ou sous-traitants ne sera responsable envers CAMAROL ou envers un tiers d'actions engagées ou non engagées sur la base de ladite attestation, desdits rapports ou de résultats incorrects en cas de non-conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) que SGS SERCOVAM n'a pas testé(s) provenant d'informations, documents, rapports d'essais tiers ou de garanties de CAMAROL de la conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) aux normes en vigueur, peu claires, erronées, incomplètes, équivoques ou fausses fournies à la Société.
- Le/les échantillon(s) auxquels se rapportent les constatations reportées dans le/les Rapports d'essais (les « Constatations ») a /ont été(s) prélevé(s) par le Client ou par un tiers agissant pour le Client. Les Constatations ne constituent aucune garantie de représentativité de l'échantillon par rapport à une marchandise quelconque et ne se rapportent qu'à l'échantillon concerné. La Société n'a aucune responsabilité s'agissant de la marchandise d'origine ou de la source dont le/les échantillon(s) est/sont déclaré(s) provenir.
- Elle n'implique en aucun cas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par SGS Sercovam.
- La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exonère en aucun cas le Client de sa responsabilité au regard de la conformité du/des produit(s) à la réglementation en vigueur.
- Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur. SGS SERCOVAM ne reconnaît aucune reproduction partielle du certificat fourni. SGS SERCOVAM reconnaît, pour les certificats émis au format papier, les reproductions intégrales des certificats (sous forme de facsimilé photographique uniquement), fidèles et en tous points conformes à l'original du certificat certifié électroniquement conservé en ses locaux.
- En cas de litige, seul le fichier du certificat certifié électroniquement conservé par SGS SERCOVAM fait foi. Par ailleurs, seule la partie du certificat rédigée en français prévaudra.
- Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service accessibles en français sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm. Votre attention est attirée sur les clauses de limitation de responsabilité, indemnisation et compétence qui y sont définies.

- The certificate was established from test report(s) above mentioned. These test reports were issued among basis of information, documents/test reports from third control laboratories, certificates and/or samples, guarantees provided by the Customer or on his behalf and for the sole interest of the customer who decides alone what to use reports. Neither SGS SERCOVAM company nor any of its officers, employees, agents or subcontractors shall be liable to CAMAROL or to any third party for actions engaged or not engaged on basis of this certificate, reports or incorrect results in case of non-compliance concerning one of elements from product(s) untested by SGS SERCOVAM coming from information, documents, third test reports or guarantees from CAMAROL from compliance of one or several elements from product(s) with standard in force, unclear, incorrect, incomplete, ambiguous or false norms provided by the company.
- The/ sample (s) that relate the observations reported in test reports (section Observations) was/were taken by the customer or by a third party acting for the customer. The observations do not constitute a representative sample of the guarantee in relation to any goods and relate only to the sample in question. The company has no liability with regard to the origin of goods or the source from which the/ sample (s) is/are declared coming from.
- It does not imply that SGS SERCOVAM has performed any watching process or manufacturing control.
- The conformity to the above-referenced standard does not exempt the customer from the rules in force.
- Copies are available upon request by the applicant. SGS SERCOVAM does not recognize any partial reproduction of the certificate. SGS SERCOVAM acknowledges: concerning the certificates issued in paper format the reproduction of certificates (in the form of photographic facsimile only), and faithful in all respects in accordance with the original copy of the digitally-certified certificate saved in its facilities.
- In case of litigation, only the file from the digitally certified certificate saved by SGS SERCOVAM will be considered as being the authentic version. Only the French part of the certificate will be considered as being also the authentic version.
- This document is emitted by the Company in conformity with its own General Terms of Service available in French language via http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm. Your attention is drawn to the limitation of liability clauses, compensation and competency stated in this document.

ERQ/PROD-PR-001-DOC03-G Page 1/1

SGS

BP 10 - ZI Mart cot 33611 Cestas, France t+33 (0)5 57 97 02 33 f+33 (0)5 57 83 53 73 www.sercovam.com www.sgsgroup.fr

Membre du Groupe SGS (SGS SA)

Siège social : 21 chemin de Marticot SAS au capital de 407 085 € APE 7120B Siret 341 929 925 00020 N°TVA intracommunautaire : FR43 341 929 925

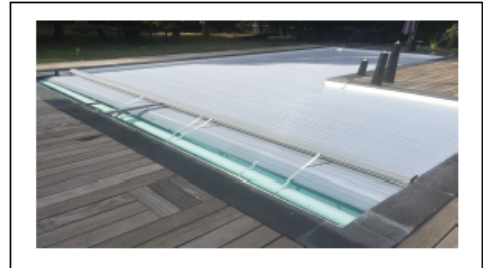
8. CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'IM - ARASE



CERTIFICAT DE CONFORMITE /CERTIFICATE OF CONFORMITY

SGS SERCOVAM certifie que les échantillons et la documentation fournis par la société CAMAROL sous la référence « CAMAROL TOT'IM » et identifiés par la société SGS SERCOVAM sous le numéro RES 23176201 ont subi les tests et/ou analyses décrits ci-après.

SGS SERCOVAM Tests Laboratory certifies that the samples provided by the company CAMAROL, referenced under SGS SERCOVAM number RES23176201 and customer reference «CAMAROL TOT'IM », were tested and/or analysed following the descriptions below.

Type de couverture de sécurité / Type of safety cover : Volet roulant
 Marque et modèle / Mark and model : CAMAROL TOT'IM +option escalier
 Largeur du bassin / Width of the basin : 2m x longueur 3,5 m
 Fabricant / Manufacturer : CAMAROL
 Demandeur / Applicant : CAMAROL - 33750 BEYCHAC



Type de l'essai / Test type	Méthode d'essai/Norme /Test method/Norm
1. Essais et/ou analyses en laboratoire 2. Essais sur site en configuration réelle	NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013) :
Conclusion / Conclusion Au vu du rapport d'essais révisé SGS SERCOVAM en date du 19/03/2023 Réf. RES 23176201, le volet roulant et sa documentation sont conformes aux exigences de sécurité de la Norme NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013). <i>On the basis of the results contained in the report reference 146928DRev1, the roller shutter tested is declared in conformity with the requirements of the standard NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (2013-12)</i>	Judith BOYER Chef d'Unité CTA / CTA Unit Manager 

- L'attestation a été établie au regard du(es) rapport(s) d'essais référencés ci-dessus. Ces rapports ont été élaborés entre autre sur la base d'informations, de documents/rapports d'essais de laboratoires de contrôle tiers, certificats et/ou d'échantillons, garanties fournis par le Client ou pour son compte, et pour le seul intérêt de celui-ci qui décide seul de l'usage qu'il entend faire des Rapports. Ni SGS SERCOVAM ni aucun de ses dirigeants, employés, agents ou sous-traitants ne sera responsable envers CAMAROL ou envers un tiers d'actions engagées ou non engagées sur la base de ladite attestation, desdits rapports ou de résultats incorrects en cas de non-conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) que SGS SERCOVAM n'a pas testé(s) provenant d'informations, documents, rapports d'essais tiers ou de garanties de CAMAROL de la conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) aux normes en vigueur, peu claires, erronées, incomplètes, équivoques ou fausses fournies à la Société.
- Le/les échantillon(s) auxquels se rapportent les constatations reportées dans le/les Rapports d'essais (les « Constatations ») a /ont été(s) prélevé(s) par le Client ou par un tiers agissant pour le Client. Les Constatations ne constituent aucune garantie de représentativité de l'échantillon par rapport à une marchandise quelconque et ne se rapportent qu'à l'échantillon concerné. La Société n'a aucune responsabilité s'agissant de la marchandise d'origine ou de la source dont le/les échantillon(s) est/sont déclaré(s) provenir.
- Elle n'implique en aucun cas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par SGS Sercovam.
- La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exonère en aucun cas le Client de sa responsabilité au regard de la conformité du/des produit(s) à la réglementation en vigueur.
- Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur. SGS SERCOVAM ne reconnaît aucune reproduction partielle du certificat fourni. SGS SERCOVAM reconnaît, pour les certificats émis au format papier, les reproductions intégrales des certificats (sous forme de fac-similé photographique uniquement), fidèles et en tous points conformes à l'original du certificat certifié électroniquement conservé en ses locaux.
- En cas de litige, seul le fichier du certificat certifié électroniquement conservé par SGS SERCOVAM fait foi. Par ailleurs, seule la partie du certificat rédigée en français prévaudra.
- Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service accessibles en français sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm. Votre attention est attirée sur les clauses de limitation de responsabilité, indemnisation et compétence qui y sont définies.

- The certificate was established from test report(s) above mentioned. These test reports were issued among basis of information, documents/test reports from third control laboratories, certificates and/or samples, guarantees provided by the Customer or on his behalf and for the sole interest of the customer who decides alone what to use reports. Neither SGS SERCOVAM company nor any of its officers, employees, agents or subcontractors shall be liable to CAMAROL or to any third party for actions engaged or not engaged on basis of this certificate, reports or incorrect results in case of non-compliance concerning one of elements from product(s) untested by SGS SERCOVAM coming from information, documents, third test reports or guarantees from CAMAROL from compliance of one or several elements from product(s) with standard in force, unclear, incorrect, incomplete, ambiguous or false norms provided by the company.
- The/ sample (s) that relate the observations reported in test reports (section Observations) was /were taken by the customer or by a third party acting for the customer. The observations do not constitute a representative sample of the guarantee in relation to any goods and relate only to the sample in question. The company has no liability with regard to the origin of goods or the source from which the/ sample (s) is/are declared coming from.
- It does not imply that SGS SERCOVAM has performed any watching process or manufacturing control.
- The conformity to the above-referenced standard does not exempt the customer from the rules in force.
- Copies are available upon request by the applicant. SGS SERCOVAM does not recognize any partial reproduction of the certificate. SGS SERCOVAM acknowledges: concerning the certificates issued in paper format, the reproduction of certificates (in the form of photographic facsimile only), and faithful in all respects in accordance with the original copy of the digitally-certified certificate saved in its facilities.
- In case of litigation, only the file from the digitally certified certificate saved by SGS SERCOVAM will be considered as being the authentic version. Only the French part of the certificate will be considered as being also the authentic version.
- This document is emitted by the Company in conformity with its own General Terms of Service available in French language via http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm. Your attention is drawn to the limitation of liability clauses, compensation and competency stated in this document.

ERQ/PROD-PR-001-DOC03-G Page 1/1

SGS SERCOVAM | BP 10 – ZI Marticot 33611 Cestas, France t+33 (0)5 57 97 02 33 f+33 (0)5 57 83 53 73 www.sercovam.com www.sgsgroup.fr

Membre du Groupe SGS (S&S SA)

Siège social : 21 chemin de Marticot - SAS au capital de 407 085 € - APE 7120B - Siret 341 929 925 00020 - N° TVA Intracommunautaire : FR43 341 929 925

9. CERTIFICAT DE CONFORMITE TOT'IM – IMMERGE

SGS


CERTIFICAT DE CONFORMITE /CERTIFICATE OF CONFORMITY

SGS SERCOVAM certifie que les échantillons et la documentation fournis par la société CAMAROL sous la référence « CAMAROL TOT'IM C1 » et identifiés par la société SGS SERCOVAM sous le numéro RES 23176201B ont subi les tests et/ou analyses décrits ci-après.

SGS SERCOVAM Tests Laboratory certifies that the samples provided by the company CAMAROL, referenced under SGS SERCOVAM number RES 23176201B and customer reference «CAMAROL TOT'IM C1», were tested and/or analysed following the descriptions below.

Type de couverture de sécurité / Type of safety cover : Volet roulant
 Marque et modèle / Mark and model : CAMAROL TOT'IM C1+option escalier
 Largeur du bassin / Width of the basin : 2 m x longueur 3,5m
 Fabricant / Manufacturer : CAMAROL
 Demandeur / Applicant : CAMAROL - 33750 BEYCHAC



Type de l'essai / Test type	Méthode d'essai/Norme /Test method/Norm
<ol style="list-style-type: none"> Essais et/ou analyses en laboratoire Essais sur site en configuration réelle 	NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013) :
Conclusion / Conclusion	Judith BOYER
<p>Au vu du rapport d'essais révisé SGS SERCOVAM en date du 19/03/2023 Réf. RES 23176201B, le volet roulant et sa documentation sont conformes aux exigences de sécurité de la Norme NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (12/2013).</p> <p><i>On the basis of the results contained in the report reference 146928DRev1, the roller shutter tested is declared in conformity with the requirements of the standard NF-ISO-EN-CEI NFP90-308 (2013-12)</i></p>	<p>Chef d'Unité CTA / CTA Unit Manager</p> 

- L'attestation a été établie au regard du(ES) rapport(s) d'essais référencés ci-dessus. Ces rapports ont été élaborés entre autre sur la base d'informations, de documents/rapports d'essais de laboratoires de contrôle tiers, certificats et/ou d'échantillons, garanties fournis par le Client ou pour son compte, et pour le seul intérêt de celui-ci qui décide seul de l'usage qu'il entend faire des Rapports. Ni SGS SERCOVAM ni aucun de ses dirigeants, employés, agents ou sous-traitants ne sera responsable envers CAMAROL ou envers un tiers d'actions engagées ou non engagées sur la base de ladite attestation, desdits rapports ou de résultats incorrects en cas de non-conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) que SGS SERCOVAM n'a pas testé(s) provenant d'informations, documents, rapports d'essais tiers ou de garanties de CAMAROL de la conformité d'un ou des éléments du(des) produit(s) aux normes en vigueur, peu claires, erronées, incomplètes, équivoques ou fausses fournies à la Société.
- Le/les échantillon(s) auxquels se rapportent les constatations reportées dans le/les Rapports d'essais (les « Constatations ») a /ont été(s) prélevé(s) par le Client ou par un tiers agissant pour le Client. Les Constatations ne constituent aucune garantie de représentativité de l'échantillon par rapport à une marchandise quelconque et ne se rapportent qu'à l'échantillon concerné. La Société n'a aucune responsabilité s'agissant de la marchandise d'origine ou de la source dont le/les échantillon(s) est/sont déclaré(s) provenir.
- Elle n'implique en aucun cas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par SGS Sercovam.
- La conformité à la norme référencée ci-dessus n'exonère en aucun cas le Client de sa responsabilité au regard de la conformité du/des produit(s) à la réglementation en vigueur.
- Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur. SGS SERCOVAM ne reconnaît aucune reproduction partielle du certificat fourni. SGS SERCOVAM reconnaît, pour les certificats émis au format papier/les reproductions intégrales des certificats (sous forme de fac-similé photographique uniquement), fidèles et en tous points conformes à l'original du certificat certifié électroniquement conservé en ses locaux.
- En cas de litige, seul le fichier du certificat certifié électroniquement conservé par SGS SERCOVAM fait foi. Par ailleurs, seule la partie du certificat rédigée en français prévaut.
- Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service accessibles en français sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm. Votre attention est attirée sur les clauses de limitation de responsabilité, indemnisation et compétence qui y sont définies.

- The certificate was established from test report(s) above mentioned. These test reports were issued among basis of information, documents/test reports from third control laboratories, certificates and/or samples, guarantees provided by the Customer or on his behalf and for the sole interest of the customer who decides alone what to use reports. Neither SGS SERCOVAM company nor any of its officers, employees, agents or subcontractors shall be liable to CAMAROL or to any third party for actions engaged or not engaged on basis of this certificate, reports or incorrect results in case of non-compliance concerning one of elements from product(s) untested by SGS SERCOVAM coming from information, documents, third test reports or guarantees from CAMAROL from compliance of one or several elements from product(s) with standard in force, unclear, incorrect, incomplete, ambiguous or false norms provided by the company.
- The/ sample (s) that relate the observations reported in test reports (section Observations) was /were taken by the customer or by a third party acting for the customer. The observations do not constitute a representative sample of the guarantee in relation to any goods and relate only to the sample in question. The company has no liability with regard to the origin of goods or the source from which the sample (s) is/are declared coming from.
- It does not imply that SGS SERCOVAM has performed any watching process or manufacturing control.
- The conformity to the above-referenced standard does not exempt the customer from the rules in force.
- Copies are available upon request by the applicant. SGS SERCOVAM does not recognize any partial reproduction of the certificate. SGS SERCOVAM acknowledges: concerning the certificates issued in paper format the reproduction of certificates (in the form of photographic facsimile only), and faithful in all respects in accordance with the original copy of the digitally-certified certificate saved in its facilities.
- In case of litigation, only the file from the digitally certified certificate saved by SGS SERCOVAM will be considered as being the authentic version. Only the French part of the certificate will be considered as being also the authentic version.
- This document is emitted by the Company in conformity with its own General Terms of Service available in French language via http://www.sgs.com/terms_and_conditions_service_fr.htm. Your attention is drawn to the limitation of liability clauses, compensation and competency stated in this document.

ERQ/PROD-PR-001-DOC 03 G Page 1/1

SGS SERCOVAM | BP 10 – ZI Marticot 33611 Costas, France t +33 (0)5 57 97 02 33 f +33 (0)5 57 83 53 73 www.sercovam.com www.sgs.com

Membre du Groupe SGS (866 8A)

Siège social : 21 chemin de Marticot - SAS au capital de 407 085 € - APE 7120B - Siret 341 929 925 00020 - N°TVA Intracommunautaire : FR43 341 929 925

10. GARANTIES

1. DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de garantie constituent le socle unique de la gestion des garanties entre les parties. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société CAMAROL S.A.S. immatriculée sous le numéro 480 588 672 R.C.S. BORDEAUX ci-après « CAMAROL » prend en charge les éventuels défauts qui rentreraient dans le cadre de ses garanties. Ces garanties sont destinées aux clients professionnels auxquels CAMAROL commercialise exclusivement ses Produits.

La garantie prend effet à partir du jour de l'expédition de la couverture automatique par CAMAROL ou de la récupération par le client de sa couverture automatique à notre usine.

La garantie d'un produit défectueux s'applique après retour du produit dans nos ateliers pour analyse et vérification des problèmes par notre société.

2. EXCLUSIONS DE GARANTIE

Tout recours en garantie sera notamment exclu en cas de :

- Défauts de pose en raison du non-respect des conseils d'installation et d'utilisation des notices des couvertures et qui entraînent une détérioration ou une usure anormale du produit.
- Notice de montage non respectée, défaut de pose entraînant
- L'installation non conforme à la réglementation en vigueur.
- Toutes modifications de nos fabrications en dehors de notre accord écrit.
- Le remplacement de pièces non conformes aux pièces d'origine.
- Pour les composants électroniques les détériorations liées à la foudre, autre surtension, par aspersion ou immersion.
- Détériorations dues à la malveillance, à un mauvais entretien et notamment à des nettoyages avec des produits non appropriés (se reporter à notre notice d'entretien).
- Mauvaise utilisation de la couverture entraînant une détérioration de celle-ci (se reporter à notre notice de montage paragraphe conseils d'utilisation).
- L'usure normale des composants de la couverture.
- L'usure due à des frottements anormaux, à des margelles abrasives ou fortement bombées présentant des décalages de niveau.
- Détériorations dues au transport, le client devant établir des réserves ou refuser

3. COUVERTURE DES GARANTIES

Garantie 1 an	Garantie 2 ans	Garantie 3 ans
Bouton à clé	Lames PVC	Moteurs
Télécommande	Mécanique d'enroulement	
Batterie et Chargeur	Coffrets électriques et cartes électroniques	
Sangle de sécurité	Roldo Clic	
	Capteur solaire	
	Potelet et axe	

4. PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE DANS LE CADRE DE LA GARANTIE

En cas de panne d'un produit acheté auprès de CAMAROL merci de suivre scrupuleusement le protocole détaillé ci-dessous. En cas de manquement à cette obligation, CAMAROL pourrait ne pas pouvoir prendre en charge la demande de garantie.

- Contactez notre Service Après-Vente par email ou par téléphone au 05 56 69 90 90 (prix d'un appel local) en nous expliquant le problème.
- Détailler précisément la situation, fournir des photos de l'installation (volet, boîtier électrique, coffret dans le local technique...)
- En retour, vous obtiendrez un numéro de traitement SAV, obligatoire pour le bon

5. FRAIS D'ANALYSE EN CAS D'EXCLUSION DE LA GARANTIE

S'il s'avère que le matériel renvoyé par vos soins était en parfait état de fonctionnement, des frais de test et contrôle seront automatiquement appliqués. Ces frais couvrent le temps passé par nos équipes à analyser le matériel et à traiter votre demande.

5. FRAIS DE REMISE A NEUF

Lorsque vous nous renvoyez le ou les produits défectueux, si celui-ci a subi des modifications non autorisées (perçage du boîtier étanche...) ou que des accessoires sont manquants (vis, presses étoupes, fusibles, clé, joint...), nous pourrions être amenés à vous facturer des frais de remise à neuf. Ces frais

Les frais de transports pour le retour d'un produit sont exclus de la garantie et sont à la charge du Client exclusivement.

Notre société se réserve le droit de décider de la réparation ou de l'échange d'un produit. La garantie se limite au seul remplacement des pièces (main d'œuvre non incluse), reconnues défectueuses par notre société sans qu'aucune indemnité ou dommages et intérêts ne puissent être réclamés pour des dégâts matériels ou corporels causés.

La garantie et la conformité de la couverture automatique cessent si cette dernière a été modifiée en dehors de nos ateliers. Tous nos produits doivent être installés selon nos notices de montage et utilisés dans le respect des règles de l'art de la profession, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur.

le colis lors de la réception.

Toute couverture qui n'aurait pas été strictement installée et fixée conformément à notre notice de montage ne pourra faire l'objet d'aucune prise en garantie.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effets de prolonger la durée de celle-ci.

Ne sont pas couverts par nos garanties :

- Les dommages dus à la grêle, la foudre, la tempête, au fonctionnement de la couverture automatique en présence d'objet flottants ou immergés.
- Les taches brunâtres et la décoloration des lames.
- La corrosion et la désagrégation de certains matériaux dues au non-respect de l'équilibre physico-chimique de l'eau, particulièrement lors de l'utilisation de traitements choc ou traitements automatisés non régulés et non asservis directement ou indirectement au fonctionnement de la couverture automatique, qui produisent en aveugle une trop grande quantité d'agents oxydants accélérant de manière générale la corrosion des métaux.

Nos garanties couvrent :

- Les garanties couvrent les vices de fabrication.
- La garantie couvre la flottabilité, l'étanchéité et l'articulation des lames.

suivi de votre dossier.

- En fonction du cas de figure, des pièces de remplacement peuvent vous être expédiées, ou un accord de retour vous être accordé. Dans tous les cas nous pourrions vous demander de nous retourner le matériel défectueux pour analyse.
- En cas de retour de l'appareil pour réparation ou échange, suivez simplement la procédure qui vous sera transmise par email. Attention, n'envoyez jamais de colis sans accord de retour préalable et sans confirmation de l'adresse de retour de la part de nos services.

Ces frais sont un forfait de 45€ HT par matériel renvoyé et fonctionnant parfaitement.

visent à couvrir le coût du remplacement de ces petits accessoires qui n'ont pas été renvoyés ou qui sont en mauvais état.

Ces frais sont indépendants des réparations prises en garantie et seront facturés même dans le cas où le matériel défectueux est pris en garantie.

11. BON D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

BON D'ENREGISTREMENT DE VOTRE GARANTIE A REMPLIR ET **ENVOYER AU PLUS TARD 8 JOURS APRES L'INSTALLATTON DU VOLET A CETTE ADRESSE : piscine@camarol.com**

REVENDEUR DU VOLET CAMAROL	
DATE DE MISE EN SERVICE	
MODELE DU VOLET INSTALLE	
NOM ET PRENOM DU PROPRIETAIRE	
ADRESSE DE L'INSTALLATION	
CODE POSTAL	
VILLE	
VOTRE TELEPHONE	

Je certifie sur l'honneur que les informations saisies sont vraies et que l'installation du volet a été réalisé par un professionnel de la piscine.

Nom Prénom